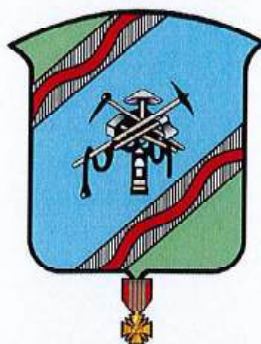


Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030” :

Convention d'application communale



**Nœux-les-Mines l'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie**

Commune de Nœux-les-Mines

Sommaire

Edito du Maire	5
Projet de quartier « Terre-Noeue »	7
Cartographie	7
Portrait statistique	8
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	8
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer.....	8
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	9
Objectifs poursuivis sur le quartier.....	10
Projet de quartier « Cité 10 – Fond de Sains »	19
Cartographie	19
Portrait statistique	20
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	20
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer.....	20
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	21
Objectifs poursuivis sur le quartier.....	22
Organisation et pilotage local	30
Modalités de pilotage communal	30
Modalités d'animation du partenariat.....	32
Modalités d'animation citoyenne	33
Les signataires	34

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme **"quartiers prioritaires pour la politique de la ville"** (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme **"quartiers d'intérêt communautaire"** (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Edito du Maire

MOBILISER TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR TENDRE VERS L'EGALITE.

Avec une approche globale, le Contrat de Ville de la CABBALR prend en compte les besoins spécifiques de chaque quartier tout en œuvrant pour une meilleure qualité de vie pour tous ses habitants.



Cette déclinaison communale constitue un levier essentiel pour la réduction des inégalités et la promotion d'une cohésion sociale renforcée au sein des quartiers prioritaires « Terre Noeue » et de la « Cité 2/ fond de Sains » de Noeux-les-Mines.

Ce document est le fruit d'une véritable émulation au sein des différents acteurs et services, renforçant la culture du « faire ensemble ». Plus important encore, cette nouvelle dynamique partenariale, débutée avec le précédent contrat de ville, a encouragé l'implication des habitants. Il traduit ainsi une ambition collective : agir collectivement pour les quartiers et avec leurs habitants pour les quartiers dits prioritaires parce qu'ils sont prioritaires pour l'action publique. Agir avec leurs habitants pour apporter des réponses concrètes, proposer des solutions adaptées, et aussi ouvrir des perspectives, leur « champ des possibles ».

Le fil conducteur de notre action communale est de réinventer le lien de proximité avec les administrés et les citoyens dans un climat de confiance, tout en prônant les valeurs qui nous sont chères : la solidarité, l'émancipation individuelle et la préservation écologique. Nous souhaitons aujourd'hui placer la démocratie participative comme le fer de lance, la priorité de notre action municipale : chaque noeuxois.e doit pouvoir se retrouver dans la Cité et avoir son mot à dire.

Sur le fond, les objectifs de la déclinaison communale du Contrat de Ville de Noeux-les-Mines se concentreront sur l'essentiel :

- Premier levier de réduction des inégalités de destin, nous ferons de la **réussite éducative et de l'ouverture culturelle** une priorité, en mobilisant davantage les acteurs du monde socio-éducatif notamment via le développement d'un Programme de Réussite Educative;
- Force est de constater que les jeunes ne sont pas égaux pour appréhender l'avenir, leurs origines géographiques et sociales ayant un fort impact sur leurs choix, nous travaillerons à lever les freins à **l'insertion socio-professionnelle des jeunes** en travaillant leurs « soft-skills », en agissant résolument pour les accompagner dans l'accès à la formation (choisie) et à l'emploi ; en leur garantissant leur émancipation, via les politiques culturelles et sportives mais aussi les dispositifs d'engagement citoyen;
- Les différences d'aptitude à la mobilité faisant partie intégrante de la reproduction des inégalités, nous mettrons une priorité sur les actions visant à lever les freins à la **mobilité** à la fois « physique » (pour faciliter l'utilisation de moyens de transports : transports en commun, financement de permis de conduire, aide pour l'acquisition d'un vélo, ...), et « psychologique » pour permettre aux habitants d'accéder aux dispositifs existants et aux actions organisées à l'extérieur de leurs quartiers ;

- Le **cadre de vie** et les facteurs environnementaux étant des déterminants collectifs, générateurs d'inégalité sociale nous créerons les conditions pour adapter nos quartiers les plus fragiles aux transitions des années à venir; en structurant des initiatives concrètes pour rendre nos quartiers plus sûrs et plus tranquilles. Et surtout : en travaillant sur la santé globale de leurs habitants.

Aujourd'hui, et plus que jamais, l'enjeu est d'unir nos efforts, et je souhaite réaffirmer la pleine mobilisation de notre commune au côté des partenaires du Contrat de Ville, tant dans l'appui aux associations que sur le volet investissement, avec un seul objectif : améliorer de façon significative le quotidien des habitants des quartiers « Terre Noeue » et de la « Cité 2/ Fond de Sains ». Cela implique de mobiliser les directions de chaque partenaire pour intégrer les spécificités des quartiers prioritaires et déterminer des modalités adaptées d'intervention. Les crédits « politique de la ville » doivent être considérés comme additionnels au droit commun et non pas comme des moyens de substitution à certaines politiques publiques

Je voudrais ici saluer l'ensemble des acteurs qui mettent en œuvre cette grande entreprise d'égalité, née il y a plus de quarante ans, qu'est la « politique de la ville » : les associations dans toute leur diversité, les bailleurs sociaux, les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, les entreprises engagées, les représentants des partenaires institutionnels impliqués. Ils sont partie prenante de cette ambition collective. Qu'ils en soient remerciés. Je salue également la qualité du co-pilotage État-CABBALR, qui permet d'animer une concertation citoyenne, associative et partenariale particulièrement robuste en propositions (notamment grâce au « livre blanc de la participation citoyenne » corédigé avec l'AAE62), qui font de ce contrat le socle de notre feuille de route collective d'ici à 2030.

Serge Marcellak,
Maire de Noeux-les-Mines

Projet de quartier « Terre-Noeue »

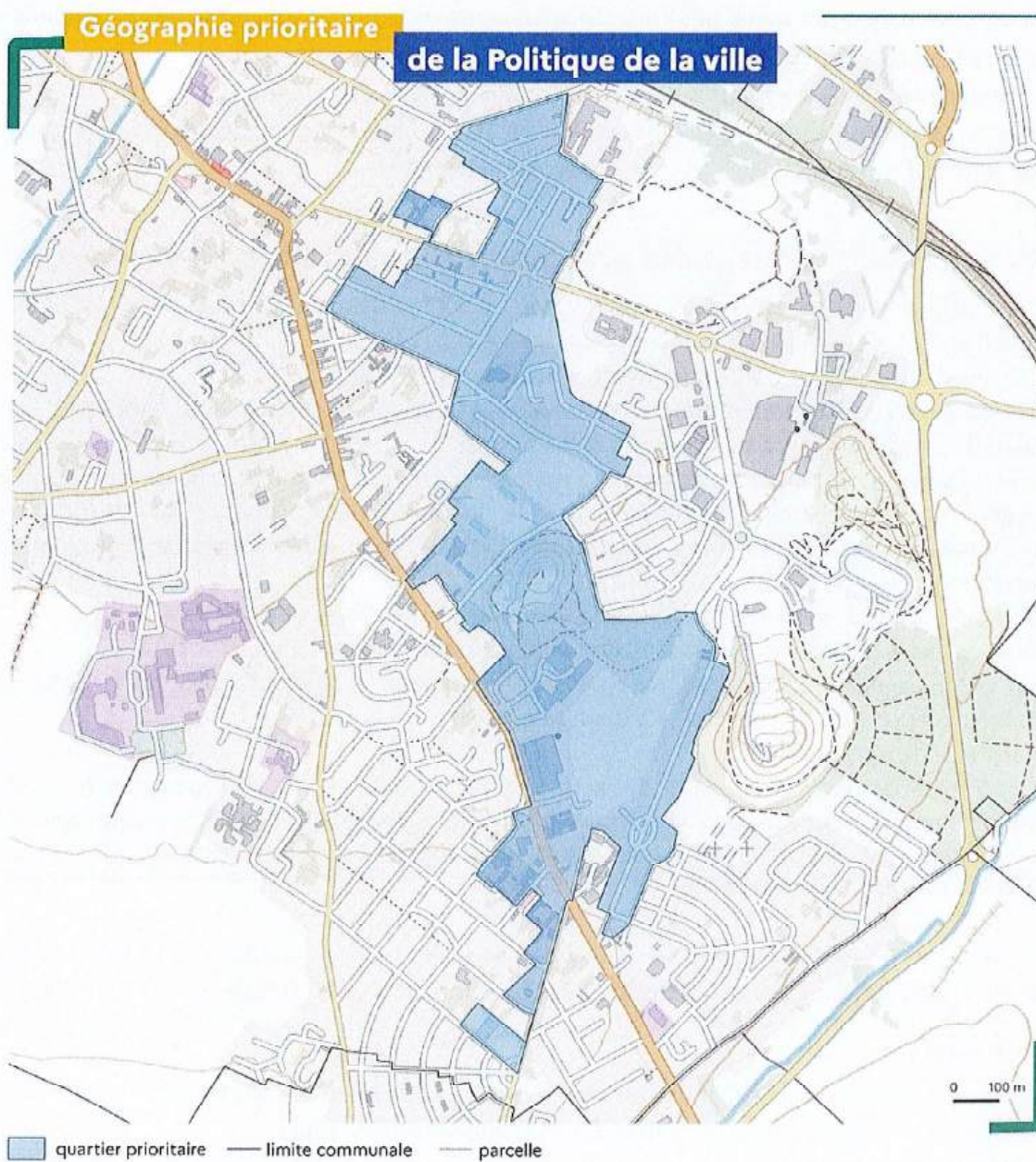
Statut : **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Code quartier : **QP 06 20 18**

Commune concernée : **Nœux-les-Mines**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **1 600 habitants** (-100 par rapport à 2015).

Surface : **34 hectares**.

Taux de pauvreté : 40 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 35,4% (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 35,6% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **84** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 41,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 39,3% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 90,4% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Des établissements scolaires classés en REP avec un décrochage scolaire dès l'entrée en 6ème
- Une friche située en plein cœur de quartier (site de la « Fosse 1 »)
- L'absence de diagnostic (difficulté d'accéder aux données publiques)
- Des coopérations à renforcer (avec les partenaires institutionnels et les acteurs associatifs)
- Des difficultés dans le pré-repérage des publics fragiles
- Une prévention des conduites addictives à renforcer (actions d'information, de sensibilisation aux risques liés aux conduites addictives, actions spécifiques d'information sur les ressources existantes, de renforcement des compétences psychosociales et familiales de l'entourage des personnes)
- Un manque de coordination entre les acteurs locaux de l'emploi et de la formation
- Des espaces / lieux de vie qui ne semblent pas être connus de tous les habitants
- Un accompagnement du conseil citoyen à sécuriser pour renforcer le relai de la parole des habitants et coconstruire des projets dans les quartiers
- L'absence de pistes cyclables
- Une intégration de la communauté des gens du voyage à renforcer dans la dynamique de cohésion sociale (avec la présence d'une aire d'accueil des gens du voyage de 25 emplacements répartis sur 6 500 m², située derrière un bosquet le long de la voie ferrée, dans le prolongement de la rue Léon Blum du « Terre Noeue »)

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Un tissu associatif riche offrant des activités sportives, socio-culturelles et de loisirs nombreuses et variées avec un programme de rénovation des équipements en cours
- Une nouvelle dynamique entre les acteurs de l'éducation populaire avec les associations de quartier

- La présence d'équipements structurants et à fort potentiel situés au cœur et à proximité des deux quartiers (NoeuXtremPark, Agora des Possibles, Site démonstrateur écologique de Noeux environnement, Brico-thèque, Dojo-solidaire, recyclerie solidaire, etc.)
- Des projets de mobilité douce en cours de réflexion (présence d'une aire de covoiturage et d'une gare ferroviaire à proximité du quartier)
- La présence d'une crèche dans le quartier prioritaire « Terre Noeue » (avec une réflexion en cours pour favoriser l'accessibilité des modes d'accueil pour les familles vulnérables)
- Une nouvelle dynamique de projets impulsée entre les acteurs de la petite Enfance, les professionnels de la parentalité et de l'éducation nationale via le renouvellement du PeDT et la création d'un Programme de Réussite Educative (permettant d'encourager les bons rapports parents/institutions et créer des « passerelles » entre les établissements scolaires)
- La présence d'une zone commerciale et industrielle à proximité du quartier pouvant offrir des opportunités de formation et d'emploi futures aux habitants
- L'inscription et la participation active de la commune dans la dynamique du réseau V.I.F. avec la présence du CHRS à proximité du quartier
- Une opportunité autour de l'évènement des JOP 2024 et de son « héritage 2024 » (pour favoriser la pratique du sport comme vecteur de remobilisation), permettre aux jeunes de rencontrer des figures variées et inspirantes (en priorité pour les jeunes filles)
- Des espaces de vie communs à renforcer (développer la présence dans ces lieux de vie, travailler la proximité et faire connaître les espaces où les habitants peuvent trouver de l'aide)

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- La réussite éducative et l'ouverture culturelle
- L'insertion socio-professionnelle des jeunes
- La mobilité
- La sécurité et la tranquillité publique (approche préventive)

+ Une « nouvelle méthode » de coopération visant à encourager la participation des habitants via l'éducation populaire :

- Pour valoriser les initiatives
- Développer des compétences (promouvoir toutes les formes d'engagement)
- Améliorer le cadre de vie des quartiers (« amortir » les transitions)
- Assurer le suivi des parcours

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	• Créer une cellule de "pré-repérage" des publics éloignés des dispositifs de droit commun • Renforcer les dispositifs d'aide aux victimes et accès au droit sur la commune
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	• Favoriser l'accès aux droits et aux services publics de santé en créant des permanences délocalisées dans les quartiers • Faciliter l'accès au droit en imaginant des démarches proactives pour lutter contre le non-recours, encourager toutes les formes de médiation à l'accès aux droits (avec un enjeu autour du public issu de la communauté des gens du voyage) • Amplifier les actions de médiation numérique en les articulant avec les démarches d'accès aux droits pour renforcer l'accès aux soins et à la santé des habitants • Développer des actions prévention, tout particulièrement sur la thématique de santé mentale à destination des jeunes et de l'accès aux soins pour les enfants
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	• Favoriser l'accès au droit en permettant l'autonomie des habitants dans l'accès au numérique (équipement et bonne utilisation) • Encourager et valoriser la formation des agents municipaux et médiateurs de quartier à renforcer leur montée en compétences notamment via l'I.A. et proposer des solutions plus efficaces et adaptées pour accompagner le public dans la transition numérique

Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	• Favoriser l'accès à une consommation de qualité à moindre coût (alimentaire et objets du quotidien) et l'entraide grâce à la dynamique locale du réemploi • Développer des actions autour d'une alimentation saine et durable (à travailler avec lieux d'accueil 0-3 ans et les établissements scolaires 3 ans et plus)
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	• Imaginer de nouvelles manières de sensibiliser aux conduites à risque et renforcer les actions en matière de prévention des conduites addictives dans le quartier en adéquation avec le CLSM
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	• Développer des programmes d'activités sportives adaptées et encadrées, accessibles aux jeunes filles et aux femmes • Créer des « espaces de respiration » et des parcours sportifs en s'appuyant sur des actions ayant fait leur preuve dans d'autres quartiers prioritaires (exemple du « design actif ») • Diversifier des leviers de mobilisation des publics par le sport et les lieux de vie, en lien avec les associations de proximité • Favoriser l'accès à des actions de bien-être pour les familles monoparentales visant à réduire leur charge mentale et mieux appréhender leur parentalité (actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, favoriser l'entraide et l'échange entre parents du quartier) • Encourager d'initiation et de découverte de nouvelles pratiques sportives qui favorisent la sortie des jeunes des quartiers

Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	• Mener des actions concrètes visant à agir pour l'égalité femmes / hommes : sensibilisation aux violences sexistes-sexuelles et aux stéréotypes genrés dès l'enfance, soutien à l'autonomie financière des femmes, valorisation de la place et du rôle des femmes dans l'espace urbain, dans les quartiers. • Être accompagné pour intégrer la prise en compte de personnes en situation de handicap dans la construction de tous les projets (par exemple : en rendant les supports de communication lisibles par tous via l'espace du « braille et cyber » de la ville) • Lutter toutes les formes de discrimination et de violence dans les associations sportives intervenant auprès des jeunes et habitants du quartier (sensibiliser les équipes d'encadrants et d'animateurs pour protéger les pratiquer)
	Lutter contre le harcèlement scolaire	• Encourager les actions prévention des violences en milieu scolaire (expérimentation de nouvelles formes de médiation et d'actions contre le harcèlement scolaire avec la communauté éducative et les associations locales)
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	• S'appuyer sur le réseau VIF et les « outils » de sensibilisation diffusé par ce réseau permettant d'identifier, d'orienter les victimes de violence vers les dispositifs de droit commun pour assurer leur accompagnement tout au long de leur parcours de reconstruction • Mener des actions de sensibilisation dans le quartier permettant de conscientiser le phénomène des violences (exemple du « violentomètre ») • Agir en faveur de l'émancipation des filles et des femmes en sensibilisant les femmes et les hommes en menant des actions ciblées (exemple : actions d'éducation et de prévention à la sexualité de sensibilisation des femmes, etc)

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	• Renforcer le partenariat avec l'Éducation nationale notamment en coordonnant les programmes d'actions entre le contrat de ville et celles développées par le réseau de l'éducation prioritaire • Poursuivre la coopération avec la communauté éducative par le suivi régulier du programme d'actions du PeDT permettant de garantir une continuité éducative adaptée pour les enfants du quartier • Favoriser l'éducation artistique et culturelle des jeunes du quartier • Proposer des actions, des ateliers, des formations autour des compétences psycho-sociales aux enfants et familles suivis dans le cadre du P.R.E. (création d'un lieu ressources équipé de mallettes pédagogiques et jeux interactifs : « Moi, mes envies et les autres » de l'ANPAA, « les amis de mon jardin ») • Soutenir l'expérimentation d'une « Cité éducative » en s'inscrivant dans le réseau des acteurs concernés • Prendre en compte le besoin exprimé par les enfants et les familles d'aide aux devoirs. • Poursuivre la promotion des dispositifs d'émancipation par l'école et l'engagement citoyen dans les établissements scolaires en favorisant l'accès aux services civiques pour les jeunes du quartier • Favoriser et valoriser les engagements et les parcours citoyens des jeunes (dès la primaire notamment via l'accompagnement des actions menées par le « Conseil des jeunes ») • Détecter et valoriser les « talents » notamment de jeunes, promouvoir les réussites et les « modèles » (s'appuyer sur les actions de marrainage/ parrainage, de mentorat – exemple du « Hackathon » et de l'action « révélateur de talents » de l'AAE62) • Agir pour l'émancipation et la capacité à choisir sa vie des jeunes des quartiers notamment par des actions de découverte des métiers attractifs (avec un focus sur la filière des métiers issus des nouvelles technologies)
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	• Renforcer l'accompagnement à la parentalité en développant des actions de soutien parental (ayant fait leur preuve tels que les « cafés des parents »), en assurant les suivis individuels menés par le PRE, et en appuyant le développement du SAS Parents-Enfants de la crèche communale

		Partager les expériences des élèves et des parents ayant été inscrits dans un dispositif ou une association faisant de l'accompagnement à la scolarité pour « donner envie » aux parents et aux enfants d'investir dans ce domaine
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	- Renforcer l'offre autour de la petite enfance-enfance en associant les parents - Soutenir l'accompagnement éducatif et développer le « lien de confiance (via le réseau d'accompagnement à la parentalité notamment) - Encourager la prise d'autonomie des pré-adolescents et adolescents par la diversification de l'offre d'animation socio-culturelle et sportive, soutien à des actions nouvelles dans une logique de parcours, ... - Accompagner les familles et les collégiens dans l'intégration à leur nouveau collège dans une démarche de mixité et d'ambition scolaire - Développer une offre d'accès à la lecture accessible à tou.te.s
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	Développer les actions de sensibilisation dans les différents espaces du quartier autour des nouvelles transitions en s'appuyant sur les ressources locales (notamment écologiques et énergétiques)
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	- Déployer les dispositifs de soutien à l'accès au sport et à la culture en ciblant les jeunes du quartier (exemple du « pass sport » / culture, etc) - Développer des actions innovantes pour développer le « goût de la lecture » aux jeunes et à leurs familles (exemple : concours d'éloquence, écriture d'un ouvrage commun avec les enfants du PRE et le foyer de personnes âgées, etc.) - Renforcer le réseau des bénévoles du programme « Lire et faire lire » de la Ligue de l'Enseignement 62 en menant des actions d'appel à bénévoles et de sensibilisation dans le quartier

		Renforcer les stages du « J'apprends à nager » au bénéfice des enfants du quartier en favorisant l'implication de leurs parents
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	- Consolider le soutien des partenaires aux acteurs associatifs « moteurs » du quartier - Veiller à la connexion et complémentarité entre les différents projets portés par les instances citoyennes (Conseil des jeunes, conseil citoyen et PIC) - Encourager les dynamiques collectives pour porter des projets structurants pour le quartier (en partageant/ en mutualisant les savoirs- compétences-bonnes pratiques entre associations)
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	- Assurer le repérage du jeune « décrocheur », et impulser une dynamique partenariale, en fédérant un réel réseau de professionnels impliqués quant à la lutte contre le décrochage - Renforcer les actions d'orientation scolaire et professionnelle choisie (focus sur les jeunes filles), l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi (travail autour de la levée des freins à la mobilité, au logement, de développement des « soft-skills », etc)
	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	- Encourager la mise en œuvre d'ateliers participatifs et des événements dans le quartier autour des enjeux de préservation de la nature et de la transition écologique Valoriser la place des jeunes filles et femmes dans le quartier et susciter leur expression (exemples : en les associant à la création de petits « aménagements égalitaires » pour une future place de quartier, des cours d'école non genrées) - Mener des actions de prévention santé en direction des jeunes filles et des femmes du quartier (hygiène, addictions, relations sexuelles, menstruations...)

	Lever les freins à la mobilité	• Accompagner les compétences à la mobilité en s'appuyant sur les associations locales et faciliter l'utilisation de différents modes de transports (notamment par le financement du code de la route et du permis de conduire pour les jeunes du quartier, l'accès aux aides pour l'achat d'un vélo, ...) • Favoriser les mobilités pour permettre aux habitants d'accéder à l'offre culturelle et de loisirs à l'extérieur du quartier
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	• Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges pour lutter contre le décrochage scolaire et prévenir des actes de petite délinquance : inventer des réponses pour la période entre la fin d'année scolaire et les vacances estivales pour les collégiens (juin) et conforter le renforcement des actions d'été engagées depuis 2020 (dispositifs Ville Vie Vacances, quartiers d'été, stratégies d'animation estivales des communes, ...), déployer l'action autour des modes de communication bienveillante expérimentée dans le dispositif « cité éducative » • Prioriser les familles du quartier dans le soutien aux « Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité » (CLAS) en vue d'accompagner les enfants et les jeunes dans la réussite éducative • Renforcer les actions innovantes pour l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes du quartier en lien avec les acteurs locaux (détecter des opportunités de stages de 3e et de stages professionnalisants, travailler avec les associations pour faire connaître les offres) • Améliorer l'accès aux stages et aux réseaux des jeunes issus du quartier en priorisant leurs places dans les services communaux et en assurant leurs suivis de parcours avec les chefs d'établissement
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	• Diversifier les modes de mobilisation par de nouveaux partenariats entre institutions, service public de l'emploi (PLIE, France travail, Département) et associations, pour créer des passerelles entre les dispositifs. • Mener des actions de « valorisation » visant à changer le regard des entreprises sur les habitants des quartiers populaires, les inciter à y recruter et s'y installer

		Soutenir les actions favorisant la rencontre en proximité avec les employeurs (entreprises, structures d'insertion par l'activité économique, institutions, associations).
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	- Développer l'interconnaissance entre les différents acteurs et le service de la cohésion sociale de la commune pour construire des partenariats durables entre institutions, acteurs associatifs et professionnels de l'emploi, de la formation et de l'insertion - Diversifier l'accès aux modes de garde pour les parents en recherche d'emploi et ou de formation - Promouvoir l'accès aux dispositifs d'insertion professionnelle et de formations qualifiantes
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	- Renforcer les liens entre les entreprises qui recrutent et les acteurs de l'emploi notamment ceux proches du territoire (en développant le partage d'information pour permettre une meilleure orientation selon les profils, voire une orientation vers une formation adéquate) - Creuser davantage le partenariat bailleurs sociaux – entreprises locales - Soutenir la montée en compétences dans les métiers en tension (notamment autour des métiers de la petite enfance)
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	- Mener des temps de sensibilisations autour des valeurs de l'engagement et encourager la participation citoyenne dès le plus jeune âge en soutenant les initiatives des enfants et des adolescents (accompagnement jusqu'à la mise en œuvre de projets) - Développer des actions de mise à l'honneur et de valorisation des bénévoles - Sensibiliser et outiller les acteurs de proximité aux enjeux de l'éducation aux médias et aux réseaux sociaux (mettre en place des activités et des projets pour éduquer et développer

		l'esprit critique des publics, utiliser les outils adaptés aux situations professionnelles vécues en rapport avec la pensée extrême)
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	- Favoriser la montée en compétences des bénévoles associatifs en tenant compte de leurs besoins et soutenir les actions de structuration des acteurs de la vie associative locale - Articuler la vie associative du quartier pour encourager les complémentarités entre les projets associatifs
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	- Accompagner le pouvoir d'agir des jeunes, développer des espaces de dialogue avec pour et par eux, renforcer la reconnaissance de leur parole dans les quartiers pour les écouter et les faire entendre sur leurs situations vécues et leurs envies, leurs aspirations (en s'appuyant sur les « outils » de l'éducation populaire) - Renforcer le lien police-population (habitants et associations) : pratique de l'îlotage, tenues de « cafés police » dans les quartiers, lien police/ conseils citoyens/délégués du préfet, systématisation des rencontres entre police et habitants, etc.)
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	- Encourager et valoriser l'entrepreneuriat dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire - Accompagner les actions intercommunales de sensibilisation autour de l'entrepreneuriat notamment avec le Lycée - Soutenir l'entrepreneuriat au féminin : Encourager et soutenir les femmes dans la création d'entreprises, en leur facilitant l'accès au financement et à l'accompagnement.
	Valoriser les compétences des habitants	Encourager les dynamiques collectives pour porter des projets structurants pour le quartier en partageant et mutualisant les

		savoirs, les compétences et les bonnes pratiques entre associations et habitants • Multiplier les occasions de rencontres entre les habitants et les entreprises, et lever les freins à l'emploi en mobilisant l'offre d'accompagnement de façon adaptée
--	--	---

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	• Développer une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité axée sur la transition écologique dans le quartier • Accompagner l'évolution des modes de vie (gestion des déchets, tri, bio-déchets, consommation, alimentation, pratique du vélo) : partir du besoin et des réalités des habitants, s'appuyer sur leurs compétences et savoir-faire, trouver les moyens de les embarquer largement en maintenant et renforçant avec l'appui des moyens de l'État les relais de proximité (adultes relais et médiateurs sociaux) • Encourager les actions graduées de la sensibilisation dès le plus jeune âge, à la responsabilisation de tous et à la sanction, aménager les logements pour accompagner les transitions (local à vélos, espaces pour le tri, ...). • Favoriser la création des aménagements urbains visant accompagner la transition écologique avec, par et pour les habitants du quartier (création de local à vélos, d'espaces pour le tri, ...).
	Développer l'offre de mobilité douce	• Soutenir les actions de développement des mobilités douce des habitants en s'appuyant sur les associations locales • Déployer le « savoir rouler » avec tous les établissements scolaires
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	• Encourager et soutenir la construction de logements « innovants » et de bonne qualité dans le quartier • Encourager les actions de rénovation de logements vétustes en informant sur les dispositifs d'aides existants et en déplaçant des espaces « conseils habitat » dans le quartier

Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	• Favoriser l'appropriation des espaces publics par toutes et tous par des aménagements, des animations et des actions adaptées • Renforcer la présence institutionnelle et associative dans le quartier en soutenant les actions de convivialité et « l'occupation positive » des espaces publics (lutter contre le sentiment d'insécurité en créant des aménagements qui favorisent la mixité des pratiques et usages, des espaces d'échange et de sensibilisation intergénérationnels pour déconstruire les a priori, notamment sur les jeunes)
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	• Soutenir les actions de lutte contre la précarité énergétique avec les bailleurs sociaux: accès à l'information, aux dispositifs existants et ressources sur la maîtrise des dépenses impactant le quotidien (énergie, logement, équipements...) • Encourager les actions autour de l'économie circulaire et collaborative (réemploi, distribution alimentaire...)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	• Renforcer la présence de proximité en créant de nouveaux espaces de coopérations dans les quartiers • Expérimenter de nouvelles formes de médiation et amplifier le financement de postes de médiateurs (de quartier, de vie sociale, scolaires, des animateurs sportifs et culturels et acteurs de la parentalité) • Renforcer les actions de prévention dès l'âge primaire en amont des difficultés et de lutte contre la délinquance (notamment pour favoriser les réussites et sécuriser les parcours)
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	• Soutenir les actions de « diagnostics en marchant » tout au long de la durée du Contrat de Ville • Investir positivement les espaces publics du quartier en créant des espaces de convivialité en veillant à la mixité des usages (actions, animations, activités, l'art dans l'espace public, ...), à l'appropriation par tous (notamment les femmes et des seniors) et

		la régulation de ces espaces pour éviter les nuisances et leur accaparement, promouvoir la présence des acteurs et des habitants dans l'espace public • Soutenir la vie de quartier, la solidarité et l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier, la capacité d'actions des associations pour démultiplier les temps festifs et de rencontres au cœur du quartier (exemple de l'opération annuelle de la « fête des voisins »), d'échanges interculturels et de valorisation de la diversité culturelle.
--	--	---

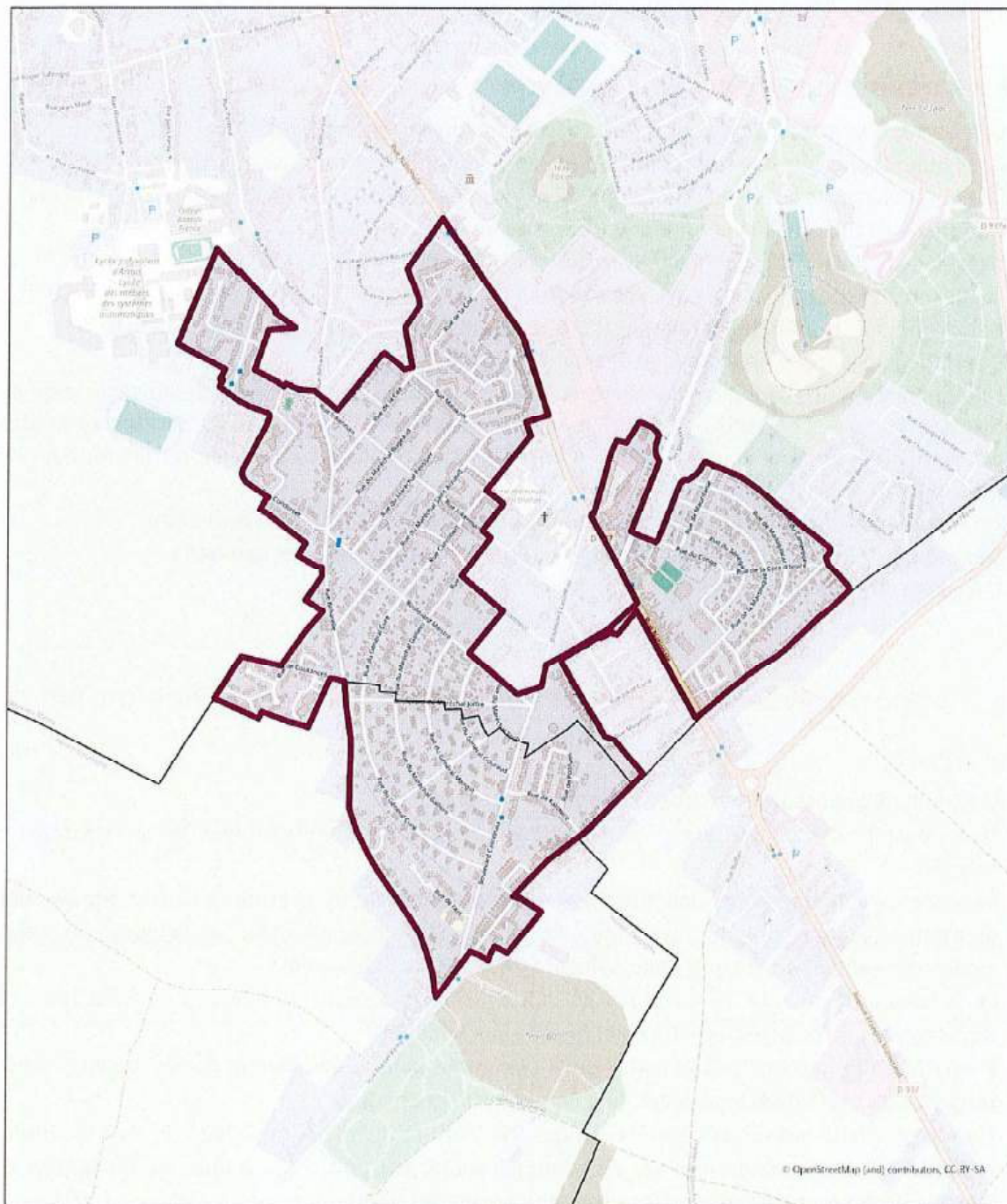
Projet de quartier « Cité 10 – Fond de Sains »

Statut : **Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable**

Communes concernées : **Hersin-Coupigny, Nœux-les-Mines**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Source : INSEE cartographie FILIOSOFI 2019 - Réalisation Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Février 2024

0 112,5 225 450
Mètres

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ 920 habitants.

Taux de pauvreté : 30% (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 16% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 83% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Une barrière psychologique concernant l'accès aux services municipaux
- Des équipements vieillissants et plus forcément adaptés aux besoins du quartier
- Des établissements scolaires classés en REP avec un décrochage scolaire dès l'entrée en 6ième
- Une friche située en plein cœur de quartier (site de la « Fosse 1 »)
- L'absence de diagnostics (difficulté d'accéder aux données publiques)
- La présence de petits espaces urbains à requalifier
- Des coopérations à renforcer (avec les partenaires institutionnels et les acteurs associatifs)
- Des difficultés dans le pré-repérage des publics fragiles
- Une prévention des conduites addictives à renforcer (actions d'information, de sensibilisation aux risques liés aux conduites addictives, actions spécifiques d'information sur les ressources existantes, de renforcement des compétences psychosociales et familiales de l'entourage des personnes)
- Un manque de coordination entre les acteurs locaux de l'emploi et de la formation
- Des espaces / lieux de vie qui ne semblent pas être connus de tous les habitants
- L'absence de pistes cyclables

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Une dynamique associative riche, sur laquelle s'appuyer
- Une nouvelle dynamique entre les acteurs de l'éducation populaire avec les associations de quartier
- La présence d'équipements structurants et à fort potentiel situés au cœur et à proximité des deux quartiers (NoeuXtremPark, Agora des Possibles, Site démonstrateur écologique de Noeux environnement, Brico-thèque, Dojo-solidaire, recyclerie solidaire, etc.)
- La présence d'une zone commerciale et industrielle à proximité du quartier pouvant offrir des opportunités de formation et d'emploi futures aux habitants
- L'inscription et la participation active de la commune dans la dynamique du réseau V.I.F. avec la présence du CHRS dans le quartier du « Fond de Sains/ Cité 2 »
- Une opportunité autour de l'évènement des JOP 2024 et de « l'héritage 2024 » (pour favoriser la pratique du sport comme vecteur de remobilisation), permettre aux jeunes de rencontrer des figures variées et inspirantes (en priorité pour les jeunes filles)
- Des espaces de vie communs à renforcer (développer la présence dans ces lieux de vie, travailler la proximité et faire connaître les espaces où les habitants peuvent trouver de l'aide)

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- La réussite éducative et l'ouverture culturelle
- L'insertion socio-professionnelle des jeunes
 - Fédération et accompagnement de la population 13-25 ans (enjeu commun avec Hersin-Coupigny)
 - L'accompagnement des publics vers l'autonomie via des permanences délocalisées
- La **mobilité**
 - L'accès facilité aux services communaux et aux partenaires (enjeu commun avec Hersin-Coupigny)
- La **sécurité et la tranquillité publique** (approche préventive)
 - L'apport d'équipements et services de qualité au sein du quartier (enjeu commun avec Hersin-Coupigny)

+ Une « nouvelle méthode » de coopération visant à encourager la participation des habitants via l'éducation populaire :

- Pour valoriser les initiatives
- Développer des compétences (promouvoir toutes les formes d'engagement)
- Améliorer le cadre de vie des quartiers (« amortir » les transitions)
- Assurer le suivi des parcours

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	• Encourager l'implantation d'un Point Justice communautaire dans le quartier • Mettre en place des actions de sensibilisation en organisant des campagnes de sensibilisation pour informer les publics éloignés du droit sur leurs droits et sur les services d'aide juridique existants. • Garantir l'accès aux services et aux droits en permettant aux habitants d'être partie-prenante de nouvelles formes d'intervention sociale
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	• Développer des services de santé ambulatoires dans le cadre de partenariats pour aller à la rencontre des populations éloignées du système de soins classique. • Créer une « cellule de suivi » pour prendre en compte les besoins en santé mentale, remontés par l'ensemble des partenaires du quartier et qui touchent tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) • Sensibiliser les habitants du quartier aux enjeux de santé publique et aux moyens de préserver sa santé, en particulier auprès des enfants-adolescents et des familles monoparentales
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	• Développer un point d'accueil numérique dans un espace du quartier pour permettre aux habitants de bénéficier d'une aide individualisée pour réaliser leurs démarches en ligne. • Former des agents à l'accompagnement numérique l'accompagnement numérique afin qu'ils puissent aider les habitants à utiliser les outils informatiques et à effectuer leurs démarches en ligne.

		• Collaborer avec des associations spécialisées dans l'accompagnement numérique pour proposer des ateliers et des formations adaptées aux besoins des habitants.
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	• Promouvoir une alimentation saine et équilibrée en sensibilisant le public aux enjeux d'une alimentation saine et équilibrée, en particulier auprès des enfants et des familles, par des campagnes d'information et des actions d'éducation nutritionnelle adaptées au quartier.
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	• Mettre en place des dispositifs de repérage précoce des troubles mentaux et des conduites addictives, en particulier dans les deux écoles du quartier (écoles Chopin et Saint Exupéry) • Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux ou de conduites addictives, ainsi que pour leurs proches (notamment via des permanences délocalisées)
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	• Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé physique et mentale, et pour inciter à la pratique régulière. • Encourager l'utilisation des modes de transport actifs tels que le vélo et la marche à pied avec les associations sportives locales,

		et aménager des espaces publics propices à la pratique d'activités physiques de plein air .
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	• Soutenir les campagnes de sensibilisation et d'information dans le quartier pour lutter contre les stéréotypes sexistes et les préjugés, et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie. • Déployer des permanences d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences dans le quartier, et soutenir les associations qui œuvrent dans ce domaine.
	Lutter contre le harcèlement scolaire	• Sensibiliser et outiller l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents, personnels) aux enjeux du harcèlement scolaire, et favoriser la mise des procédures permettant de détecter rapidement les situations de harcèlement et d'agir efficacement.
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	• S'appuyer sur le réseau VIF et les « outils » de sensibilisation diffusé par ce réseau permettant d'identifier, d'orienter les victimes de violence vers les dispositifs de droit commun pour assurer leur accompagnement tout au long de leur parcours de reconstruction

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	- Favoriser l'accès à la culture et aux arts dès le plus jeune âge par le biais d'ateliers artistiques, de spectacles, de visites de musées, etc. - Aider les enfants et les jeunes du quartier à développer des compétences psycho-sociales telles que l'empathie, la communication, la résolution de problèmes et la prise de décision.
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	Prévenir les difficultés et promouvoir le bien-être familial en soutenant des actions d'accompagnement à la parentalité dans le quartier pour permettre de prévenir les difficultés éducatives, les troubles du comportement et les risques de mal-traitance.
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Améliorer l'identification des besoins spécifiques des enfants du quartier en mettant en place des actions ciblées pour y répondre en démultipliant les temps d'échanges avec les directeurs d'école et les acteurs de proximité.
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	Développer des ateliers dans le quartier Développer les actions de sensibilisation dans les différents espaces du quartier autour des nouvelles transitions en s'appuyant sur les ressources locales (notamment écologiques et énergétiques)
	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Développer des activités culturelles, sportives et de loisirs

Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers		dans le quartier avec les associations locales, et permettre aux habitants de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social. • Renforcer les stages du « J'apprends à nager » au bénéfice des enfants du quartier en favorisant l'implication de leurs parents
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	• Promouvoir l'innovation sociale en soutenant les initiatives citoyennes contribuant à apporter de nouvelles solutions et de nouveaux projets visant à l'amélioration de la vie quotidienne.
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	• Encourager la mise en place d'un accompagnement renforcé permettant de réduire les inégalités sociales et éducatives qui entravent l'accès des jeunes à l'autonomie.
	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	• Encourager la mise en œuvre d'ateliers participatifs et des événements dans le quartier autour des enjeux de préservation de la nature et de la transition écologique • Soutenir les initiatives citoyennes qui visent à améliorer la santé, l'environnement et le vivre-ensemble dans la commune. • Diffuser des informations et des ressources sur la prévention santé

	Lever les freins à la mobilité	• Accompagner les compétences à la mobilité en s'appuyant sur les associations locales et faciliter l'utilisation de différents modes de transports (notamment par le financement du code de la route et du permis de conduire pour les jeunes du quartier, l'accès aux aides pour l'achat d'un vélo, ...) • Favoriser les mobilités pour permettre aux habitants d'accéder à l'offre culturelle et de loisirs à l'extérieur du quartier
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	• Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, la Mission locale de l'Artois et les entreprises locales pour mettre en place des dispositifs d'orientation cohérents et efficaces. • Favoriser l'accès à des outils d'orientation : Mettre à disposition des jeunes des outils d'information et d'auto-évaluation pour les aider à mieux se connaître et à identifier leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes. • Encourager et soutenir les initiatives locales qui visent à faciliter l'orientation des jeunes, telles que les clubs de découverte professionnelle ou les ateliers de préparation à l'entretien d'embauche.
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	• En lien avec les partenaires locaux : réaliser un diagnostic précis de la population du quartier sans emploi et sans formation sur notre territoire, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés spécifiques. • Mettre en place des actions de repérage : Organiser des permanences d'accueil et d'information dans les quartiers, collaborer avec les services sociaux et les associations partenaires pour identifier les personnes concernées et, proposer des solutions individualisées et concertées. • Lutter contre le non-recours aux droits : renforcer l'information des habitants sur leurs droits et les démarches à effectuer pour bénéficier des aides et des dispositifs existants (allocation de recherche d'emploi, formation professionnelle, etc.).

	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	• Soutenir les actions de remobilisation dans le quartier pour aider les demandeurs d'emploi à se remobiliser, à actualiser leurs compétences et à préparer leur recherche d'emploi. • Développer des partenariats avec les acteurs de l'emploi en collaborant étroitement avec les services de France Travail, les organismes de formation professionnelle, les entreprises locales et les acteurs de l'insertion sociale et économique pour proposer des solutions concertées et individualisées.
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	• Favoriser les échanges et la coopération en organisant des rencontres régulières entre les différents acteurs pour faciliter les échanges d'informations, la mutualisation des savoirs et la construction de projets communs. • Créer des espaces de dialogue et de concertation en mettant en place des instances de dialogue et de concertation réunissant les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion afin de définir des stratégies d'insertion concertées et de répondre aux besoins spécifiques du territoire. • Promouvoir et diffuser les initiatives locales qui contribuent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragilisées, en mettant en avant les bonnes pratiques et les réussites.
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	• Soutenir et encourager les initiatives citoyennes qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la cohésion sociale, en apportant un soutien technique, logistique, voire financier aux porteurs de projets intervenant dans le quartier • Organiser des événements festifs et conviviaux pour favoriser les rencontres et les échanges entre habitants du quartier, tels que des festivals, des marchés de quartier ou des soirées thématiques.

		• Encourager les temps de sensibilisation des habitants à l'importance du vivre-ensemble en organisant des actions de sensibilisation et en valorisant les comportements solidaires.
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	• Organiser des ateliers et des formations pour aider les associations à mieux gérer leurs projets, à développer leurs compétences et à se conformer à la réglementation en vigueur. • Offrir un soutien logistique et technique en mettant à disposition des associations des locaux, du matériel et des outils informatiques pour faciliter leur fonctionnement quotidien. • Promouvoir la communication des associations : Diffuser les informations et les événements des associations sur les supports de communication de la commune et les réseaux sociaux.
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	• Favoriser les rencontres régulières entre habitants et élus en organisant des réunions publiques, des cafés-citoyens ou des visites de terrain pour permettre aux habitants de rencontrer leurs élus, de poser directement des questions et de mieux comprendre les décisions prises.
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	• Encourager et soutenir les femmes dans la création d'entreprises, en leur facilitant l'accès au financement et à l'accompagnement.. • Faciliter l'accès au financement des entrepreneurs du quartier avec des organismes de financement et des investisseurs potentiels, et les informer sur les dispositifs d'aide financière existants. • Favoriser la mise en réseau entre les entrepreneurs des quartiers prioritaires du territoire, les entreprises locales et les acteurs économiques du territoire pour faciliter les échanges, les partenariats et la coopération.

	Valoriser les compétences des habitants	• Favoriser la mise en relation des offreurs et des demandeurs de compétences en encourageant la mise en place d'une plateforme en ligne ou un service de mise en relation permettant aux habitants de proposer leurs compétences et de trouver des opportunités de les mettre en œuvre. • Encourager et soutenir les initiatives d'apprentissage informel et de formation continue pour permettre aux habitants du quartier de développer leurs compétences et de s'adapter aux évolutions du monde du travail. • Valoriser les initiatives citoyennes du quartier et le bénévolat comme des formes de contribution précieuses à la vie locale.
--	--	---

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	• Favoriser la création des espaces verts, des jardins partagés et des lieux de rencontre dans le quartier pour favoriser le bien-être des habitants et le vivre-ensemble. • Encourager le développement de pistes cyclables et les zones piétonnes pour réduire la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air. • Mener des actions de sensibilisation des habitants aux enjeux de la sobriété énergétique en étroite collaboration avec le bailleur social du quartier, les associations, les entreprises et les habitants pour coconstruire des projets adaptés aux besoins spécifiques.
	Développer l'offre de mobilité douce	• Sensibiliser et promouvoir la mobilité douce en organisant des temps de sensibilisation pour encourager les habitants à utiliser la mobilité douce, mettre en place des programmes d'incitation et valoriser les comportements éco-responsables.
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	• Encourager les actions de rénovation de logements vétustes en informant sur les dispositifs d'aides existants et en délocalisant des espaces « conseils habitat » dans le quartier
Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	• Mener une action collective de requalification l'espace central de la Place Joffre dans une dynamique collective • Soutenir les actions d'accompagnement renforcé des habitants à la gestion du logement et de ses charges (consommation responsable, gestion du budget familial ou les économies d'énergie)

	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	• Diffuser des informations et des conseils pratiques en mettant à disposition des habitants des informations et des conseils pratiques sur l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie, en utilisant des supports variés (brochures, site web, réseaux sociaux, etc.). • Encourager et soutenir les initiatives locales en faveur de l'écocitoyenneté, de la maîtrise budgétaire et de la gestion de l'énergie, notamment les actions menées par les associations et les professionnels du territoire. • Valoriser les comportements éco-responsables : Mettre en place des systèmes permettant de valoriser les comportements éco-responsables des habitants (temps de mise à l'honneur, système d'échange local, etc.)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	• Créer des espaces d'accueil et d'écoute accessibles aux jeunes, où ils peuvent s'exprimer librement, être entendus et bénéficier de conseils individualisés. • Proposer des activités éducatives, culturelles et sportives en faveur des jeunes, en tenant compte de leurs goûts et de leurs aspirations. • Organiser des campagnes de sensibilisation sur les thématiques préoccupantes pour les jeunes (santé, sécurité, addictions, etc.), et mettre en place des programmes de prévention adaptés à leurs besoins. • Favoriser la participation des jeunes à la vie locale en encourageant leur participation à des conseils municipaux des jeunes, à des projets collectifs ou à des instances participatives, pour leur donner voix au chapitre et les impliquer dans la vie de la commune.
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	• Faciliter l'accès à des espaces et des équipements publics aux

		habitants du quartier pour encourager la réalisation d'activités d'animation sociale. • Communiquer sur l'offre d'animation sociale existante et favoriser la coordination entre les différents acteurs pour éviter les redondances et optimiser les ressources.
--	--	--

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

La création d'un écosystème multi-acteurs

Le mode de gouvernance choisi a un double objectif, tant sur le plan politique que technique :

- Assurer la prise en compte des préoccupations sociales, économiques et urbaines en articulant les dispositifs de droit commun et les dispositifs spécifiques de la politique de la ville ;
- Favoriser le partage de connaissances entre les acteurs de proximité et les représentants politiques

1/ LE COMITE DE PILOTAGE LOCAL



Composé du Maire et de ses adjoints, des représentants de quartiers, des partenaires associatifs et institutionnels, du CCAS et des techniciens communaux, cette instance valide les orientations stratégiques et entérine chaque étape du plan d'actions et les moyens humains, financiers ou techniques à mettre en œuvre.

Les services de la CABB ALR et les délégué-e-s du Préfet du territoire seront systématiquement associés au Comité de pilotage, pour assurer le suivi et la mise en cohérence des interventions dans les deux quartiers.

La commune gère l'ingénierie nécessaire pour définir les besoins, conduire la participation des habitants et du tissu associatif, piloter la mobilisation des moyens de droit commun (y compris les siens) et les renforcer par les interventions de proximité qui s'avèreraient nécessaires.



Cette instance de pilotage communal se réunira **2 fois par an**.

2 Comités de pilotage communaux permettront de favoriser l'interconnaissance des porteurs de projets et partenaires institutionnels ; et de partager les enseignements du programme annuel d'actions pour les deux quartiers et pour garantir son évaluation et les ajustements éventuels

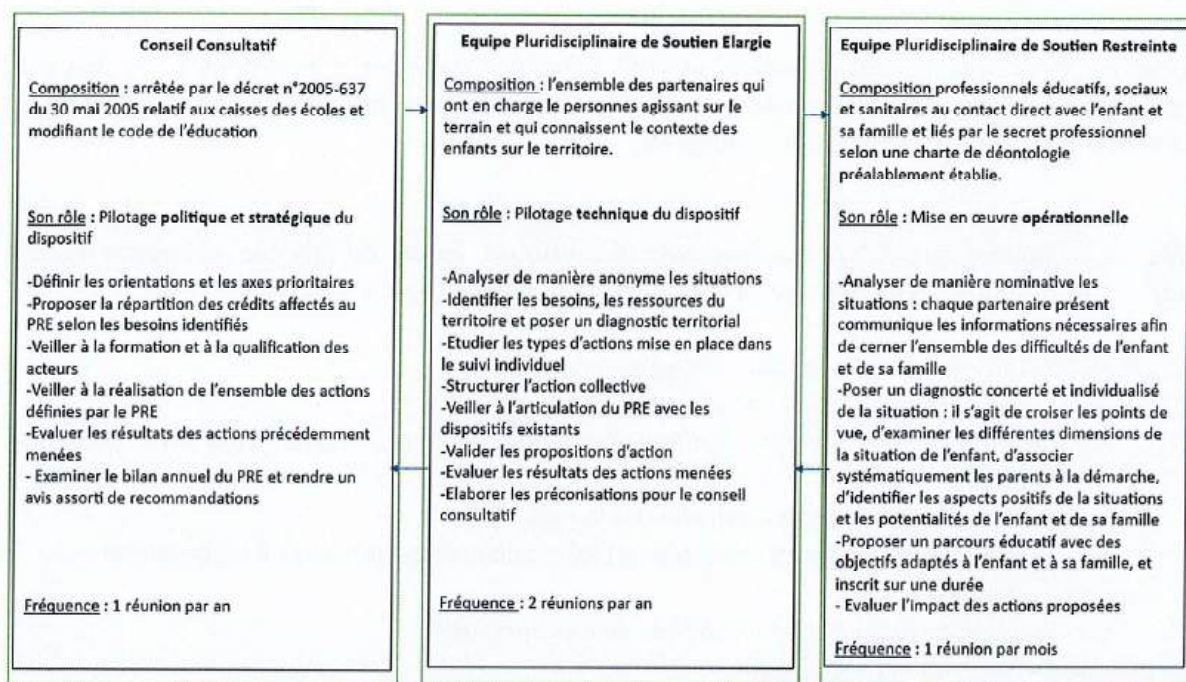
- Au 4ème trimestre (avant le dépôt des projets) : pour rendre compte et évaluer les actions mises en œuvre (bilan intermédiaire) et explorer collectivement une priorité (regard d'habitants et des professionnels, de données d'observation et de partage d'expériences). Il s'agira également d'assurer la complémentarité entre les différentes intentions de projet.
- Au 2ème trimestre (après le comité des financeurs) : pour présenter le programme d'actions retenues par le comité des partenaires financeurs du Contrat de Ville

Les représentants de la commune d'Hersin-Coupigny y seront conviés.



Pour le P.R.E. (sous la Direction du CCAS) : un **schéma de pilotage spécifique** permettra d'assurer le fonctionnement partenarial nécessaire à la prise en charge concrète des enfants ciblés.

Le pilotage du Programme de Réussite Educative



2/ LES COMITES DE COORDINATION INTERNE



Ils permettront d'assurer le pilotage et la coordination des opérations à mettre en œuvre par les différents services municipaux impliqués dans la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions de la déclinaison communale.

Les échanges entre les différents professionnels intervenant auprès des publics vulnérables de la commune (CCAS, SAS Parents-Enfants, Maison citoyenne, C.A.H.L, Cyber-braille, etc...) seront ainsi facilités.

Deux sous-entités seront créées :

- Un comité de projet interne restreint validant les orientations communales et les budgétaires dans le cadre du projet de cohésion sociale ;
- Un comité de projet interne élargi composé d'opérateurs locaux et de personnels de terrain apportant ainsi des données quantitatives et qualitatives locales.

3/ LES CELLULES DE SUIVI DE PROJET



Composés de l'équipe projet dédiée, réunie par le **service de la cohésion sociale**, et des partenaires techniques, ces cellules de suivi permettront de garantir le bon déroulement opérationnel et calendaire du programme d'actions.

Les **instances de participation** des **habitants** (conseil citoyen, conseil de jeunes, membres de l'association du P.I.C., etc) et représentants des associations seront invitées à y participer

Ces espaces d'échanges permettront d'assurer le diagnostic évaluatif des actions (points de vigilance

et de force, propositions d'améliorations) et permettront d'anticiper les actions à venir l'année suivante ou leurs recalages.

Le service de la cohésion sociale jouera un rôle d'interface entre les professionnels et acteurs de proximité. Il activera les leviers nécessaires pour répondre aux problématiques émergentes et dynamiser le développement d'actions adaptées.



Ces groupes de suivi se réuniront **par thématiques**, autant de fois que nécessaire (avec la constitution d'un binôme élu/ technicien communal sur chaque thématique ciblée) ;

Les cellules de suivi se réuniront autour des 4 axes prioritaires :

- Groupe 1 – Réussite éducative et ouverture culturelle
 - *Exemple de thématiques : parentalité, petite enfance, réussite éducative, médiation culturelle*
- Groupe 2 - Insertion socio-professionnelle des jeunes
 - *Exemple de thématiques : insertion sociale, modes de garde, accès à la formation*
- Groupe 2 – Mobilité
 - *Exemple de thématiques : mobilités douces, médiation*
- Groupe 4 – Sécurité et prévention
 - *Exemple de thématiques : prévention des addictions, cadre de vie, accès au droit*

Modalités d'animation du partenariat

En lien avec les services communaux, le service de la cohésion sociale aura pour mission de faciliter le travail de coopération entre les associations, les acteurs au quotidien du lien social et partenaires à part entière dans la déclinaison des politiques publiques locales.

La commune se donnera les moyens d'être présente dans les quartiers pour « rendre visible » les actions menées dans les quartiers prioritaires et entretenir le lien avec les habitants dans les quartiers avec des interlocuteurs qualifiés (agents de proximité).

Afin de renforcer la réalisation de projets de cohésion sociale communs, d'assurer la complémentarité des actions et la mutualisation des moyens, une convention de coopération avec la commune d'Hersin-Coupigny sera proposée.



Agir avec les habitants et les associations

Principe fondamental de la politique de la ville, l'association des habitants au programme d'actions annuelles sera prise en compte, par des moyens divers (conseils citoyens, tables de quartiers, maisons de projets...) en s'appuyant sur les démarches déjà engagées, et ce tout au long de la vie du contrat de ville. Il s'agira aussi de valoriser en permanence les habitants comme acteurs et contributeurs des actions. Agir avec eux, c'est aussi faciliter le travail des associations, acteurs au quotidien du lien social et partenaires à part entière dans la déclinaison des politiques publiques.

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES-LES-MINES

Le 09 JUL. 2024

 Nœux-les-Mines l'Attractive Qualité de Ville, Qualité de Vie	 Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane	 PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>
Serge MARCELLAK, Maire de Noeux-les-Mines 	Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay- Artois Lys Romane 	Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais 



Expérimenter et essayer de nouvelles « méthodes de faire »

Afin d'assurer l'adéquation entre l'offre d'intervention et les besoins des habitants, différentes approches innovantes de coopération locales seront encouragées pour faciliter la coordination entre les partenaires, donner de la lisibilité aux actions et faire « culture commune ». Contribuer à l'interconnaissance des acteurs, la coordination entre les partenaires constituera la clé de voûte de la bonne mise en œuvre de cette convention opérationnelle.

Le « droit à l'erreur » sera tout à fait possible pour permettre de tirer les enseignements pour mieux avancer, mais aussi prolonger l'expérimentation en cas de succès et diffuser les bonnes pratiques dans le droit commun.



Evaluer en continu le projet de cohésion sociale pour permettre d'améliorer la connaissance des publics vulnérables

Afin d'améliorer les actions menées dans le cadre de cette déclinaison communale, des outils d'évaluation et d'observation communale seront créés et feront l'objet d'une annexe à la présente déclinaison communale.

Il est ainsi proposé d'appuyer cette présente convention par une évaluation en continu du programme d'actions. La démarche évaluative sera menée chaque année avec la mise en place dès la première année, d'un « référentiel d'impacts » (outils de suivi composés de critères d'évaluation). Il s'agira à la fois, de mieux comprendre la réalité des deux quartiers et leurs évolutions dans le but de mieux adapter la réponse des institutions aux besoins locaux.

Modalités d'animation citoyenne



Afin de recentrer les programme d'actions proposées sur les besoins et les attentes des habitant.e.s et faire en sorte qu'ils/ elles soient porteurs.es de solutions, différentes formes de consultation (« Marche exploratoire », évaluations sensible et participative, etc.) et de coopération citoyenne seront expérimentées durant les six années de mise en œuvre de cette déclinaison communale. A ce titre, la commune soutiendra le développement d'outils issus de l'éducation populaire, permettant d'expérimenter l'**implication citoyenne de proximité** (exemple des « tables de quartier », temps de formation, « bourses à initiatives », etc)



Il s'agira aussi de **valoriser** de manière régulière les bénévoles- habitants comme acteurs et contributeurs des actions et d'encourager leur mise en réseau.